

Admission et prise en charge financière

Pour toute demande de soins en hôpital de jour polyvalent, **une demande médicale est nécessaire**.

Un courrier de votre médecin traitant est à transmettre par mail à l'établissement :

Via notre messagerie sécurisée :

secretariat-smr.pgr@ugecam-brpl.mssante.fr

ou par voie postale :

PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS

Hôpital de jour de rééducation

100 avenue André Bonnin, 35135 Chantepie

Lors de son admission,

le patient doit présenter :



- sa **carte vitale** et sa **carte de mutuelle**



- l'**ordonnance** de son traitement habituel



- une **pièce d'identité**



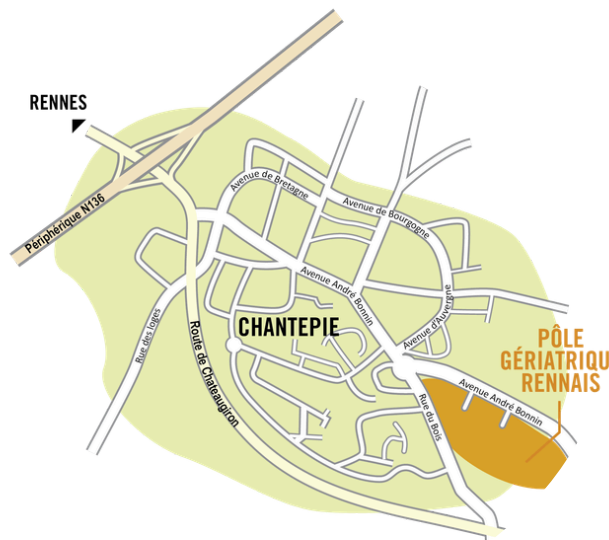
- ses **examens médicaux** récents



Le prix de journée est pris en charge selon les modalités habituelles de l'organisme d'Assurance Maladie, sans accord préalable de la Caisse.



La prise en charge d'un transport en VSL est possible.



HÔPITAL DE JOUR PÔLE GÉRIATRIQUE RENNAIS

100 avenue André Bonnin

35135 Chantepie

Secrétariat : 02 99 26 78 59

secretariat-smr.pgr@ugecam.assurance-maladie.fr



Adresse mail réservée aux
documents à caractère médical :

secretariat-smr.pgr@ugecam-brpl.mssante.fr

[https://www.groupe-ugecam.fr/
pole-geriatrique-rennais](https://www.groupe-ugecam.fr/pole-geriatrique-rennais)

Un établissement de l'UGEAM Bretagne Pays de la Loire.

GROUPE BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE
UGEAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés



HÔPITAL DE JOUR DE RÉÉDUCATION



Un Groupe de l'Assurance Maladie - HDJ de réadaptation PGR - CANVA - MAJ 30/06/2026



**PÔLE GÉRIATRIQUE
RENNAIS**

L'hôpital de jour propose

- ✓ Un programme adapté pour la prise en charge des patients avec un syndrome parkinsonien ou une maladie de Parkinson d'une durée de 6 semaines au rythme de 3 ½ journées par semaine
- ✓ Un programme adapté pour les patients à risque de chute d'une durée de 6 semaines au rythme de 2 ½ journées par semaine
- ✓ Un programme individualisé pour tout patient nécessitant de la rééducation neurologique ou orthopédique (durée et fréquence adaptées à chaque patient)



Nos objectifs

- Rééduquer activement les patients ayant une pathologie réduisant leurs capacités fonctionnelles
- Prévenir la perte d'autonomie liée à l'âge et préserver la qualité de vie à domicile,
- Repérer précocement des fragilités pour agir avant qu'elles ne s'aggravent,
- Favoriser un vieillissement actif, sécurisé et serein,
- Impliquer et soutenir l'aidant,
- Réaliser une évaluation globale pour un projet de soins personnalisé et des propositions d'adaptation de la prise en charge en ville (médecin traitant, kinésithérapeute, infirmiers libéraux...).



Un planning d'ateliers comprenant :

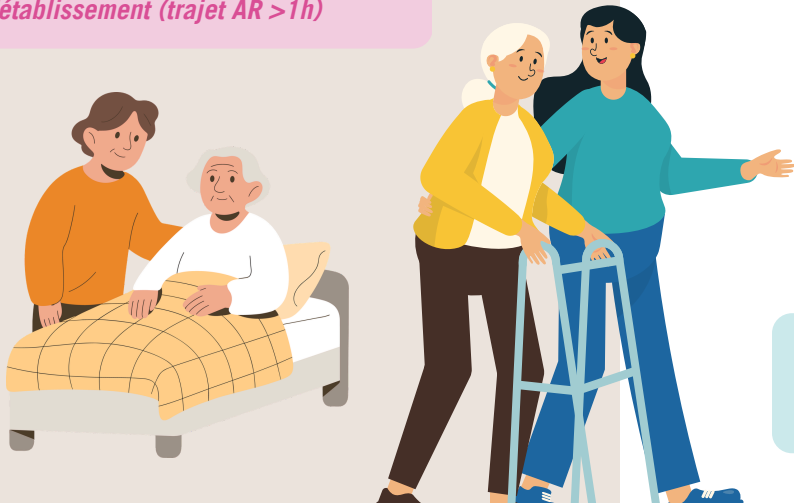
- **Séances individuelles**
 - Médecin
 - Infirmière
 - Kinésithérapie
 - Activité physique adaptée
 - Ergothérapeute
 - Orthophoniste
 - Diététicien
- **Ateliers collectifs**
 - Kinésithérapie ;
 - Activité physique adaptée ;
 - Éducation à la santé ;
 - Prévention des chutes ;
 - Nutrition avec une diététicienne ;
 - Balnéothérapie ;
 - Travail de la voix et de la parole.

Possibilité d'une visite à domicile avec l'ergothérapeute du service selon les besoins évalués



Ne sont pas concernées les personnes avec :

- ✗ Troubles du comportement
- ✗ Troubles cognitifs sévères (MMSE < 15/30 et MMSE < 21 pour le programme chute)
- ✗ Balance bénéfique/asthénie défavorable
- ✗ État de dépendance GIR 1, 2 et 3
- ✗ Lieu de vie trop éloigné de l'établissement (trajet AR > 1h)



L'accueil en hôpital de jour

L'accueil peut s'inscrire dans les parcours suivants :

- **après un séjour en hospitalisation complète** de médecine, en chirurgie ou de soins de réadaptation ;
- **à la demande / conseil de votre médecin traitant**, que vous soyez à domicile ou en résidence autonomie.

Une date de consultation d'admission sera proposée en fonction des disponibilités.



L'équipe soignante

- Médecins
- Cadre de santé
- Secrétaires médicales
- Infirmière coordonnatrice
- Enseignant d'activités physiques adaptées
- Ergothérapeute
- Kinésithérapeute
- Diététicienne
- Orthophoniste
- Psychologue
- IDE